

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE BERNEX**

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE BERNEX N° D2026_27/04/2

Séance du 27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept avril à 19h00, le Conseil d'administration du CCAS de Bernex, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Claire Sonnois, le plus âgé des plus anciens membres présents, en l'absence du Président du CCAS et avant l'élection d'un vice-président et d'un vice-président délégué conformément à l'article R123-18 du code de l'action sociale et des familles.

Date de convocation du conseil d'administration : 21 Avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : MM. Sylvie Trincaz, Jean-Yves Guegan, Marion Pivot, Claire Rousseau, Marie-Claire Sonnois, Marie-Josette Bochaton, Agnès Birraux, Evelyne Dalon.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Pierre André Jacquier

Secrétaire de séance : Jean-Yves Guegan

**5. Institutions et vie politique – 5.1. Election exécutif
Election d'un vice-président et d'un vice-président délégué**

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment son article L123-6 qui précise que dès qu'il est constitué le conseil d'administration élit en son sein un vice-président qui le préside en l'absence du Maire. Il élit également un vice-président délégué chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du vice-président.

Vu l'article R123-18 du même code qui précise notamment qu'il est voté au scrutin secret toutes les fois qu'il s'agit de procéder à une nomination,

La Présidente de séance demande aux candidats au poste de vice-président de se déclarer.

Est candidate : Madame Sylvie Trincaz

Le Conseil d'administration, procède à l'élection du vice-président au scrutin secret.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 8

Bulletin nul : 0

Bulletin blanc : 0

Nombre de suffrages exprimés : 8

Nombre de voix obtenu par Madame Sylvie Trincaz : 8

Est élue en qualité de vice-présidente du CCAS : Madame Sylvie Trincaz.

La Présidente de séance demande aux candidats au poste de vice-président délégué de se déclarer.

Est candidate : Madame Marie-Claire Sonnois

Le Conseil d'administration, procède à l'élection du vice-président délégué au scrutin secret.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 8

Bulletin nul : 0

Bulletin blanc : 0

Nombre de suffrages exprimés : 8

Nombre de voix obtenu par Madame Marie-Claire Sonnois : 8

Est élue en qualité de vice-présidente déléguée du CCAS : Madame Marie-Claire Sonnois.

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

La Présidente de séance

Marie-Claire Sonnois



Le Secrétaire de séance

Jean-Yves Guegan



Certifié exécutoire

Télétransmis en sous-préfecture le 28/04/2026

Mise en ligne sur le site internet de la commune le 28/04/2026

